

Au cœur des territoires

L'ambition de cette stratégie est réelle et surtout partagée par tous les acteurs du sport français. Chacun, qu'il soit élu d'une collectivité, agent du ministère, fabricant d'articles de sports, distributeurs, organisateur d'événement, dirigeant, sportif peut y trouver des leviers pour agir et répondre aux 9 Défis. Territorialement, les concertations continuent suite aux Assises interrégionales du sport et du développement durable. Sur le plan régional, en Provence Alpes Côte d'Azur, Franche Comté, Corse, Rhône Alpes, Lorraine, Aquitaine des plateformes sont organisées pour pérenniser les échanges, organiser des colloques, conférences, éditer des outils pédagogiques, de sensibilisation, proposer des formations... Pour les départements, les signes sont forts aussi comme par exemple le travail conjoint mené dans les Yvelines entre le Conseil général, la Direction départementale de la cohésion sociale et le Comité Départemental Olympique et Sportif autour d'une charte du sport responsable. Cette charte a pour objectif d'apporter des réponses coordonnées et directement opérationnelles aux enjeux d'un développement durable et équilibré du territoire tout en respectant les spécificités de chaque sport. En Mayenne, les travaux continuent autour du guide « Protégeons le plus beau des terrains de jeux », un classeur pédagogique qui regroupe des fiches destinées aux responsables de clubs

Des indicateurs

En terme d'évaluation, la SNDDs s'appuie sur les indicateurs proposés par la stratégie nationale de développement durable. Certains indicateurs sport déclinent les 12 priorités comme :

- Accompagner l'éco-conception des produits et équipements sportifs, à partir de la réalisation d'Analyses de Cycle de Vie
- Développer l'éducation à l'environnement et au développement durable dans les diplômes du ministère des Sports
- Intégrer des critères environnementaux et sociaux dans l'attribution des aides apportées par l'État
- Accompagner les maîtres d'ouvrage (guide d'application du référentiel HQE)
- Développer une méthodologie « Plans de Déplacement Sport » (PDS) à destination des fédérations dans un cadre territorial
- Généraliser la mise en œuvre d'un volet biodiversité dans les règlements fédéraux DD...

Chaque année ce sont près de 2,5 millions d'événements sportifs qui ont lieu en France. Du match de championnat à un rendez-vous international, de nombreux guides existent pour conseiller les organisateurs afin de réduire les impacts de ces rencontres. L'outil ADERE (outil d'Auto Diagnostic Environnemental pour les Responsables d'Événements) est gratuit et accessible à tout organisateur. Porté et développé par l'ADEME et un collectif associatif, reconnu par le ministère des Sports comme outil de référence, il permet d'améliorer la responsabilité des événements et d'engager une démarche d'amélioration continue.

<http://www.evenementresponsable.fr/>

et comités départementaux. Les établissements publics comme les CREPS sont aussi des lieux de concertation comme par exemple sur le site de Boulouris du CREPS Sud Est ou le CREPS de Poitou Charentes. ■



Jean-Michel BRUN,
Vice-Président délégué du CNOSF



« Le Mouvement Sportif est au cœur des enjeux du développement durable. Les fédérations sportives sont un des vecteurs de vraies politiques d'éducation, de formation et d'accompagnement. Partager et promouvoir ces actions fédérales d'intérêt général, empreintes d'équilibre et de bien-être, participe à la quintessence nécessaire de notre futur. C'est dans un cadre sociétal revisité, de droits et de devoirs, qu'il faut placer les grands choix pour un avenir plus équitable et plus harmonieux. Le CNOSF y est engagé avec ses partenaires. »

La SNDDs en chiffres

14 mois de consultation

2 000 contributeurs

9 Défis

234 leviers d'action

12 priorités composées de 38 chantiers structurants

Une stratégie articulée avec la stratégie nationale pour la biodiversité.

POUR ALLER PLUS LOIN

La stratégie nationale de développement durable du sport :

<http://www.sports.gouv.fr/acteurs-du-sport/sport-et-developpement-durable/>

Site du CNOSF :

http://franceolympique.com/cat/166-environnement_et_developpement_durable.html

Contact : ds.sportdurable@jeunesse-sports.gouv.fr